

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANTEYER
SÉANCE DU 28 AVRIL 2023**

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	08
Nombre de membres présents	06
Nombre de membres qui ont pris part à la délib	07
Date de la convocation 17/04/2023	

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert PAUCHON, maire.

Présents : PAUCHON Robert – ALLEMAND Georges – ARNAUD Amandine – IMBERT Joëlle – PONS Michel – LE MAGADUR Antoine.

Absent excusé représenté : BUMAT Vincent (représenté par Mme IMBERT Joëlle)

Absente excusée : TESSA Dorine.

Madame ARNAUD Amandine a été élue secrétaire.

Objet : Participation Fonds de Solidarité pour le Logement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de participation pour la Commune de Manteyer, au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide une participation de 174.40€ au Fonds de Solidarité pour le Logement,
- Autorise Monsieur le Maire, à signer la convention avec le Département des Hautes-Alpes.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 7

Copie certifiée conforme.

Le Maire :

Robert PAUCHON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20230428-DELIB202023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/2023

